

# la revue documentaire

architecture

construction

2° année

prix : 6 francs

n° 8  
août 1932

La quantité de beaux imprimés que nous avons faits à ce jour, et que nous pouvons vous montrer, est la meilleure preuve de l'intérêt que vous avez à consulter, pour toutes vos impressions,

**les temps changent...**

Plus rien ne s'achète, plus rien ne se fait sans publicité préalable. Les gens veulent voir avant d'acheter. Il faut donc offrir, stimuler et ne pas attendre, en se plaignant, l'arrivée du client qui ne vient pas.

**les temps ont changé!**

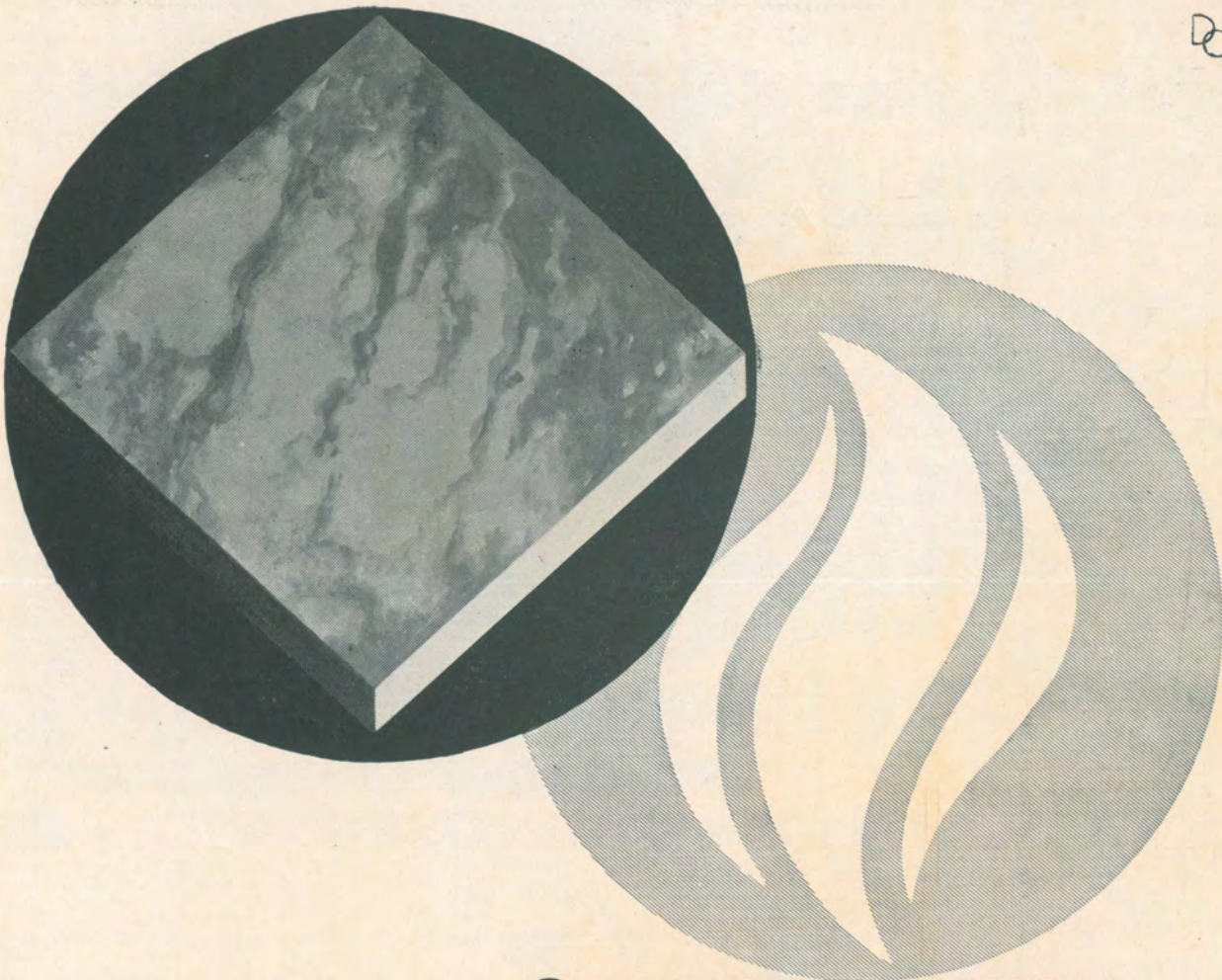
L'architecte moderne se remue : il suggère par tracts, reproductions photographiques et croquis. Comme il ne peut sonner de porte en porte, il envoie une ambassadeur sous forme d'imprimé. A cette fin, il s'adresse aux collaborateurs capables de présenter un imprimé de goût : par exemple à Wellens et Godenne, les imprimeurs de cette revue qui sont toujours prêts à l'aider pour l'élaboration de ses projets et peuvent en assurer une exécution impeccable.

**H. WELLENS &  
W. GODENNE**

les imprimeurs de cette revue



DC



# CARREAUX FLAMMES

Un beau pavement, décoratif et sobre à la fois, chaud de tons, riche de dessins s'obtient à merveille en utilisant nos carreaux flammés.

Faits de grès cérame fin, ils sont fabriqués en une seule qualité toujours constante ; leur imperméabilité est absolue, de même que leur insensibilité aux acides et aux corps gras ; leurs reintes sont belles et inaltérables, leur entretien est le plus simple qui soit. Enfin, et ce n'est pas négligeable, leur prix est des plus raisonnables.

Ils sont fabriqués en trois formats : 10 × 10, 15 × 15, 30 × 30.

**LA CÉRAMIQUE NATIONALE**  
S.A. WELKENRAEDT • BELGIQUE

# **Soc. Anonyme des Ciments Portland Artificiels de et à Cronfestu**

---

*Pour tous vos travaux  
en béton armé  
employez le*

## **CIMENT DE FER**

**le meilleur et le moins cher**

---

### **Ses Résistances**

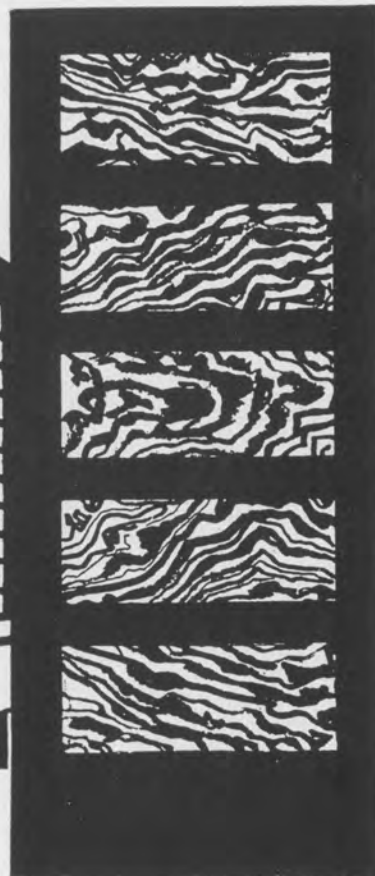
en kg. par cm<sup>2</sup> en mortier normal :

TRACTION :      30 k. après 7 jours  
                     42 k. après 28 jours  
COMPRESSION : 325 k. après 7 jours  
                     550 k. après 28 jours

DEMANDEZ AUSSI NOS PRIX ET  
CONDITIONS POUR NOS CIMENTS  
PORTLAND ARTIFICIELS :

- a) normal;
  - b) à haute résistance;
  - c) à durcissement rapide.
- 

**Production annuelle : 120,000 tonnes**



## le **Thermos** s.a.

Rue du Tabellion, 66, BRUXELLES  
Téléph. 44.81.59 - 44.29.90 - 44.29.02  
Adresse Télégraph. : Thermos-Bruxelles

### **Chauffage Central**

Ses installations sont les mieux conçues. D'autres peuvent être moins chères; aucune ne consomme moins de charbon. Une économie qui chaque jour se répète. amortit les installations les plus importantes en fort peu de temps. ■ S'est spécialisée surtout dans les installations de maisons à appartements multiples avec chaufferie centrale et les réputés COMPTEURS THERMOS qui marquent les calories utilisées, exactement comme les compteurs électriques renseignent les Kw1 consommés.

### **Installations frigorifiques**

avec l'appareil automatique breveté AUTOFRIGOR (fabr. Esscher Wyss).

### **Matériel pour la Cuisine**

Machines à laver la vaisselle, à peler les pommes de terre, mélangeurs, batteurs (fabr. Hobart).

## **BOIN- MOYERSOEN**

LUMINAIRE  
SERRURERIE  
FER FORGÉ D'INTÉRIEUR  
BRONZES D'ART

SELON LE GOUT  
DE JADIS & CELUI  
D'AUJOURD'HUI

**Rue Royale, 142. BRUXELLES**

SUCCESSALE A ANVERS :  
RUE DES MENUISIERS, 9 (Meir)

**Ateliers : Rue d'Albanie, 24  
BRUXELLES**

SPÉCIALITÉ  
DE  
**CARREAUX DE PAVEMENT**  
EN GRÈS CÉRAME FIN VITRIFIÉ

PRODUCTION : 1500 M<sup>2</sup> PAR JOUR

VITRIFICATION PARFAITE,  
COULEURS VIVES ET INALTÉRABLES,  
USAGE INDÉFINI ET NETTOYAGE FACILE,  
SEUL PAVEMENT D'AVENIR  
CONVENANT POUR TOUS GENRES DE  
CONSTRUCTIONS

HABITATIONS - GARES - HÔTELS  
ÉGLISES ET ÉTABLISSEMENTS  
RELIGIEUX - CENTRALES - ETC. ETC.

LA NOUVELLE CÉRAMIQUE  
SOCIÉTÉ ANONYME  
**AMAY**  
BELGIQUE

PLIK

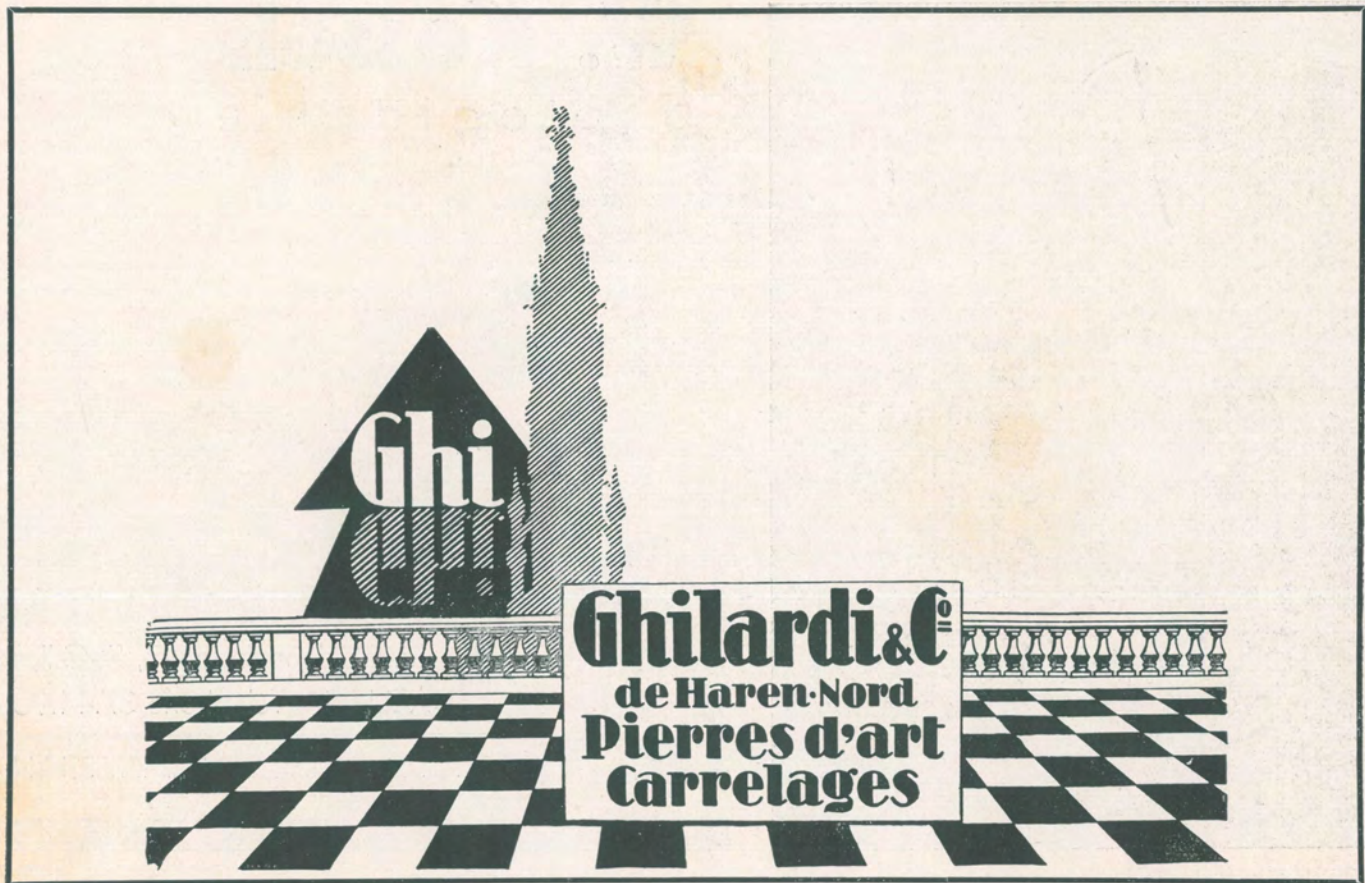
# H. TAVERNIERS

COUVERTURES ET PLOMBERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

**Rue du Hêtre, 174**  
**FOREST-BRUXELLES**  
**Téléphone 37.80.52**

ÉTUDES SANS ENGAGE-  
MENT DE TOUS PROJETS  
ET DEVIS SUR DEMANDE

INSTALLATIONS SANITAIRES  
INSTALLATIONS DU GAZ  
SERVICE D'EAU CHAUDE ET FROIDE  
SERVICE D'INCENDIE  
COUVERTURES EN CUIVRE, PLOMB ET ZINC



# La Maison du PAPIER-PEINT

**Chauss. de Waterloo, 115  
ST-GILLES - Tél. 37.63.30**

COUVRE-PARQUETS  
BALATUM  
STRAGULA  
LINOS  
TAPIS, ETC.

PAPIERS-PEINTS d'origine Belge, Française, Anglaise,  
et Allemande - TEKKO-SALUBRA et SANOLIN

DÉCORATION INTÉRIEURE  
DEVIS SANS ENGAGEMENT



**W. Kessels**  
photographie

Rue André Hennebicq, 13, St-Gilles  
BRUXELLES - Téléphone 37.44.90

PHOTOMONTAGE SURIMPRESSION

**A LOUER**



# la revue documentaire

2<sup>me</sup> ANNEE

N° 8

AOÛT 1932

## SUJETS A DISCUSSION

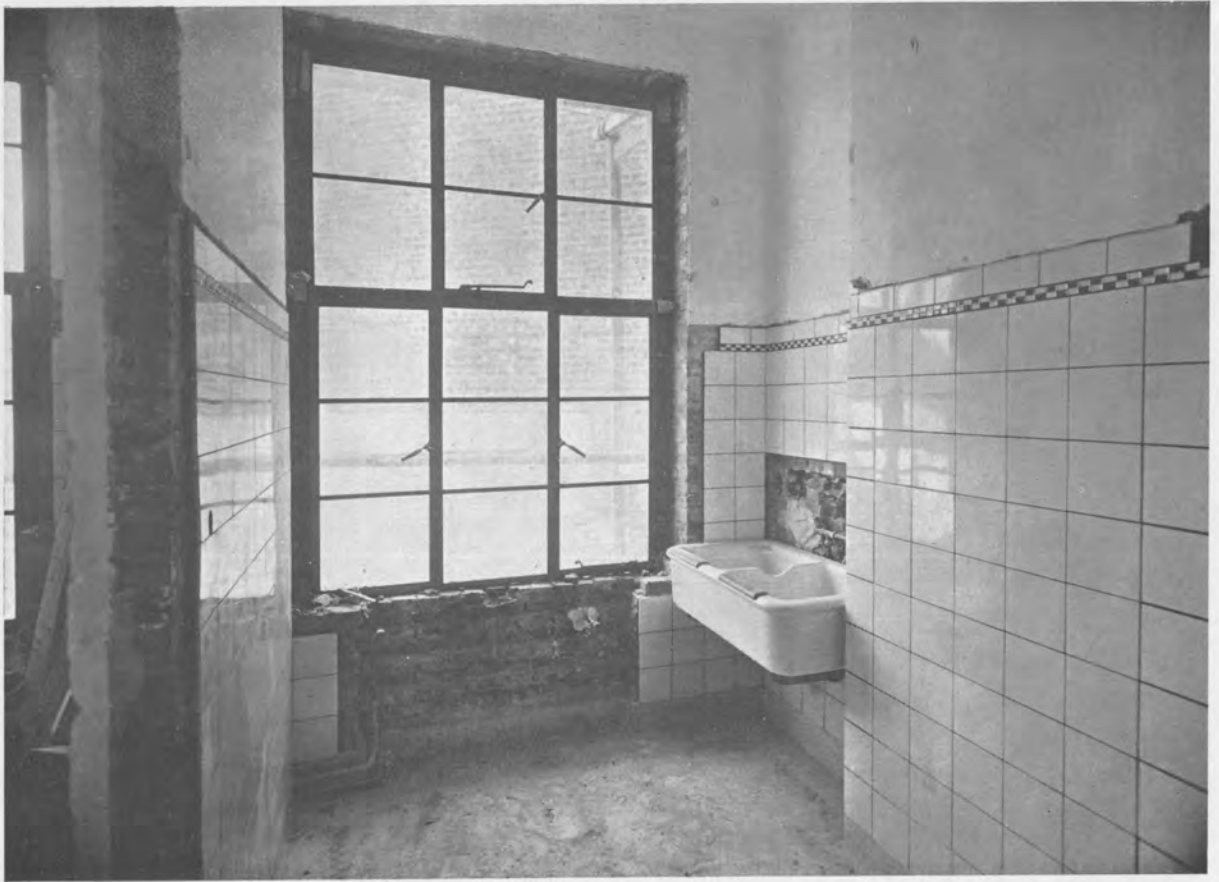
### La question du parachèvement des pavements et revêtements

“ Si le resserrage contre les menuiseries, marbreries, etc., ne pouvait se faire pendant l'exécution des travaux, la main-d'œuvre qu'il occasionnera et les marchandises utilisées ultérieurement feront l'objet d'un supplément. „

(Article 7 des conditions d'exécution des travaux de carrelages, revêtements et mosaïques, de la Chambre Syndicale des Matériaux, en date du 8 mars 1928.)

Trop de points dans l'exécution des travaux de pavements et de revêtements sont encore continuellement sujet à discussion. Ces travaux sont, sauf de rares exceptions, toujours exécutés aux conditions de la Chambre Syndicale des Matériaux et un règlement les a codifiés presque tous. Ces points sont cependant en général mal connus du client et si même les articles du règlement en question lui sont familiers il n'y attache aucune importance, en jugeant les conditions arbitraires ou excessives. Les désaccords qui à tout bout de champ surgissent entre les parties proviennent donc plus d'une méconnaissance que de l'ignorance des choses en elles-mêmes.

J'ai l'impression que si ces cas de litiges, presque toujours les mêmes, étaient mieux connus et si chacun se donnait la peine d'examiner objectivement le point de vue de son adversaire, l'énorme majorité des litiges qui surgissent chaque jour disparaîtrait. C'est pourquoi je vais essayer d'examiner aussi objectivement que possible les différents points qui, quoique dûment prévus aux conditions de la Chambre Syndicale, donnent lieu si souvent encore à discussion.



Ensemble d'une cuisine, tel qu'il se présente si souvent

Nous y rencontrons les réparations et resserrages suivants à exécuter après coup :

A l'avant-plan, à gauche : tête de porte à resserrer après le placement de celle-ci.

Au fond, dans le centre : le châssis est placé provisoirement seulement, ce qui empêche évidemment de placer la tablette de fenêtre. Conséquences : resserrage de deux têtes de fenêtres et resserrage contre la tablette.

Au fond, à droite : l'évier n'a été placé qu'après coup et les tuyauteries ne sont pas entièrement achevées, d'où nouveau resserrage.

Photo : Willy Kessels.

Parmi ceux-ci la question des resserrages, c'est-à-dire du parachèvement des pavements et revêtements après le passage d'autres corps de métiers, est journallement encore la cause de conflits entre parties. Le client prétend, non sans quelque raison semble-t-il, avoir contracté un marché à des prix bien définis, prix s'entendant pour des travaux placement compris. Dans son esprit évidemment "placement compris" s'entend pour un travail complètement achevé et terminé. Le fournisseur n'est d'accord avec son client que pour autant que les travaux qu'il a entrepris d'exécuter à un prix ferme puissent l'être en une seule venue, arguant du fait qu'il lui est évidemment impossible d'exécuter par après le placement de quelques carreaux par-ci par-là au prix du mètre carré remis pour l'exécution générale. A première vue chacun semble avoir raison et la chose est tellement vraie que des arbitres eux-mêmes hésitent bien souvent à trancher. Du point de vue uniquement juridique et pour autant que le fournisseur ait prévu dans sa remise de prix soit spécialement, soit par note mar-



Détail du resserrage de l'évier. On y constatera qu'outre le nombre de carreaux à placer, pour ce resserrage, il faudra que l'ouvrier comble d'abord proprement les gaines coupées dans la maçonnerie et fasse disparaître les traces de plâtrage qui nuiraient à l'adhérence des carreaux. Sur les côtés latéraux de l'évier on peut remarquer d'après la conformation de celui-ci qu'il y aura à faire une coupe d'une exécution particulièrement difficile, vu le peu de place disponible entre l'évier, d'une part, et les murs à gauche et à droite, d'autre part.

Photo : Willy Kessels.

ginale que ses travaux s'exécutent aux conditions de la Chambre Syndicale des Matériaux, il n'y a aucun doute possible; le fournisseur a raison. Mais si le fournisseur juridiquement est en droit de réclamer le paiement séparé de tels travaux, sur quoi, en équité ce droit est-il basé? L'article 7 des conditions d'exécution de la Chambre Syndicale cité ci-dessus est-il justifié et quelle raison le fournisseur peut-il invoquer pour l'expliquer?

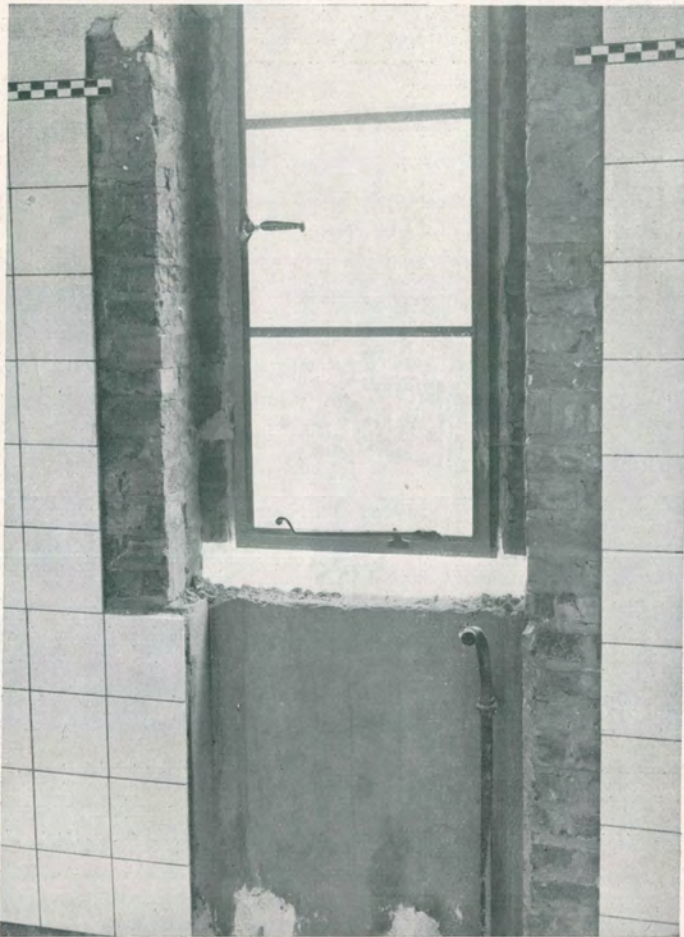
Quoique pouvant être suspecté de devoir manquer d'objectivité pour examiner et discuter ce point, je n'hésite cependant pas à y répondre, car une stricte neutralité me sera d'autant plus facile à observer que bonne est la cause à plaider.

Le placement des carreaux de pavements ou de revêtements comporte deux opérations préliminaires qui sont d'une importance capitale quant au bon aspect du travail, ce sont : le nuancement et la mise à grandeur.



Le châssis n'est placé que provisoirement, ce qui a motivé l'arrêt du travail à cet endroit. Pour placer ultérieurement la tablette en marbre, il faudra décaper un tas de briques, ce qui occasionnera vraisemblablement des nouveaux dégâts au revêtement. La niche de radiateur elle-même ne peut être continuée, un changement devant intervenir à cet endroit. Total : en un seul point réparations et resserrages pour trois motifs différents. Photo : Willy Kessels.

En effet, quel que soit le choix du produit à placer et quelle que soit la nature du carreau, toujours il présente des différences de dimensions, atteignant fréquemment plusieurs millimètres, et des nuances de tons plus ou moins sensibles. L'ouvrier carreleur aura donc à tenir compte de ces facteurs pour l'exécution de son travail s'il veut que celui-ci une fois exécuté donne l'impression d'homogénéité désirable tant en dimensions qu'en teintes. Si le revêtement (ou le pavement) d'une place peut être complètement achevé d'une seule venue, tout est parfait. Mais qu'il faille laisser ici un ou deux carreaux en attente pour une prise d'électricité ou de gaz, là les têtes de fenêtres pour le placement ultérieur du châssis, plus loin encore arrêter provisoirement le travail au droit des portes car celles-ci ne viendront que plus tard ou encore par-ci par-là quelques trous ou vides en plein revêtement car des appareils sanitaires ou autres devront y être encastrés, et voici que les choses se compliquent. En effet, le moment venu de parachever le travail, et cela quatre-vingt dix-neuf fois sur cent lorsque le carreleur aura quitté le bâtiment depuis un certain temps déjà, qu'y aura-t-il lieu de faire pour assurer un parachèvement convenable :



Ici le châssis est bien placé définitivement, mais pour l'une ou l'autre raison, le seuil de fenêtre n'a pu encore être mis en place. Nouvel arrêt du travail, nouveaux frais qui auraient pu être évités.  
Photo : Willy Kessels.

- 1° Faire passer un contre-maître au chantier afin de relever le genre et le nombre de carreaux nécessaires aux resserrages;
- 2° Faire conduire cette marchandise sur place;
- 3° Distraire d'un autre chantier, autant que possible l'ouvrier ayant exécuté le travail en question;
- 4° Pour chacun des endroits à resserrer, rechercher la grandeur et la nuance des carreaux nécessaires;
- 5° Enlever presque toujours les carreaux abîmés au bord du resserrage et enfin compléter le travail à l'aide des carreaux triés;
- 6° Faire enlever à nouveau les matériaux forcément envoyés en trop pour permettre le triage nécessaire à la bonne exécution du travail.

Si l'on songe que la moyenne des habitations comporte quatre étages et que par conséquent l'ouvrier est astreint à un va et vient continuel d'un étage à l'autre pour exécuter ces répa-

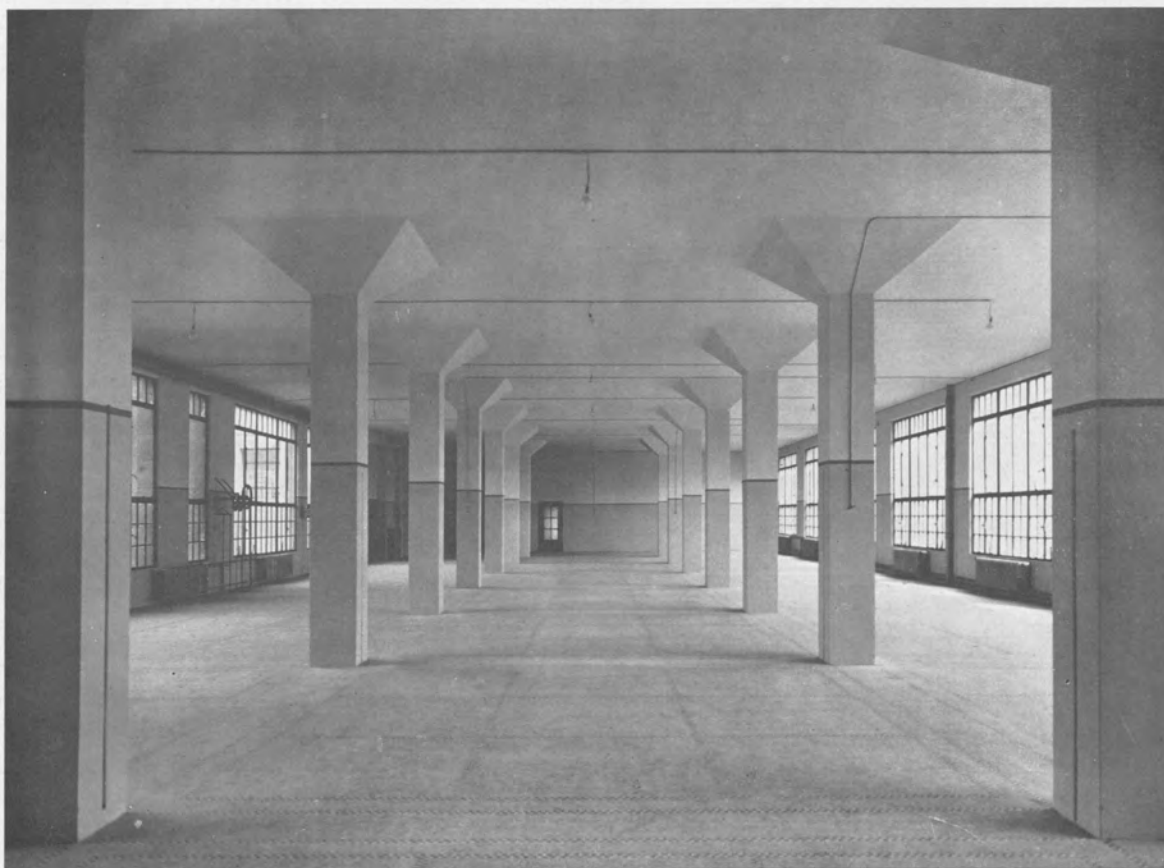
rations, il sera facile d'évaluer le temps perdu en tâtonnements et courreries en tous sens. Or comme, sauf exception, seules les heures d'ouvrier et les marchandises employées sont facturées au client, à l'exclusion de tous autres frais (transport, contre-maître, etc.) il est évident que jamais le fournisseur n'y retrouvera son compte. Qu'il s'agisse de travaux de pavements, de carrelages, de mosaïques ou de granitos, toujours les mêmes difficultés se rencontrent et si lorsqu'il s'agit de monolithes la question de dimension n'intervient pas, la question des raccords est par contre beaucoup plus délicate encore.

Peut-être, diront certains, semblez-vous avoir raison, mais alors pourquoi, puisque vous savez que dans l'énorme majorité des cas il y a lieu à resserrages, ne pas prévoir la chose lors de votre remise de prix, soit en majorant quelque peu ceux-ci, soit en fixant un pourcentage sur le devis total pour réparations à venir. Cette façon d'agir équivaldrait à faire payer à celui se trouvant dans le cas d'exception, c'est-à-dire sans qu'aucun resserrage soit nécessaire, une somme pour laquelle rien ne lui aurait été livré. L'établissement d'un prix en outre ne peut se baser que sur les choses certaines, l'imprévu devant y être réduit au minimum et les probabilités ne pouvant intervenir pour son calcul. En effet, les réparations à effectuer après coup représenteront-elles une valeur de 2 % de la facture ou atteindront-elles 10 %? Sur quel facteur se baser pour pouvoir l'estimer et pourquoi faire payer à l'un plus qu'il ne doit réellement et à l'autre moins. Je sais que certains architectes exigent de leurs fournisseurs qu'un tel pourcentage pour réparations soit prévu, mais en toute sincérité j'estime que cette façon de faire constitue une erreur sérieuse. Outre que malgré tout elle n'évite pas toujours les discussions, elle est en plus généralement préjudiciable aux intérêts du client. Il est à remarquer en effet que dans les chantiers où cette règle est appliquée, le sans-gêne le plus général ne manque de régner dès que la chose est connue, et le respect du travail du voisin devient des plus relatifs. Or, si le client n'en pâti pécuniairement pas, et encore la chose n'est pas certaine, il est néanmoins évident qu'au plus un travail aura nécessité de réparations après coup, au moins parfait et au moins beau il sera. Que l'on songe un instant aux plafonnages et enduits divers, ainsi qu'à la façon scandaleuse dont ils sont traités par les différents corps de métiers dans l'immeuble en construction. Ne croyez pas que leur fragilité en est la cause, mais bien que celle-ci doit être recherchée dans le fait que les usages imposent au maître-plafonneur la prévision dans son devis de l'exécution de toutes les réparations à faire après coup. La chose connue de chacun, c'est à qui en prendra le plus à son aise et fera preuve du moins de soin et d'égard pour le travail de son confrère.

Que faire, dans ces conditions, pour éviter et ces discussions et, si possible, ces réparations? Le mieux consiste évidemment en une organisation telle que les travaux dans chacune des places pourront être exécutés d'une seule venue. La chose cependant est difficile et généralement ne dépend pas uniquement de la volonté de l'architecte. Il faudra dans ce cas que, dès qu'il sera question de réparations ou de resserrages, en aviser le client et le prévenir de ce que ceux-ci constitueront pour lui des frais supplémentaires. Dans bien des cas le fournisseur exécutera ces petits travaux à titre gracieux mais s'ils atteignent une certaine importance, la chose ne lui sera plus possible. Le fournisseur en effet n'est pas seulement un collaborateur plus ou moins compétent et agréable, mais également un commerçant.

Le contrôle des heures d'ouvrier passées éventuellement aux resserrages, la signature, dès leur exécution, des bons d'ouvrier y ayant trait, faciliteront également les choses et concourront à éviter tout risque de litige. Aborder franchement la question dès qu'elle se présente et la trancher immédiatement, vaut mille fois mieux que de la laisser en suspens en comptant sur une intervention plus ou moins miraculeuse pour arranger les choses sans devoir s'en occuper.

Y. B.



Bonneterie " Patria ".

Architecte : M. Henri Van Hall.

Un des ateliers de 600 m<sup>2</sup>.

Pavement en granito à joints de dilatation.

Exécution : Et. H. Baudoux.

Photo : Willy Kessels.

## CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

Trop souvent la majorité des constructions industrielles pèchent par une absence de recherche presque totale. Le désir d'économie seul préside à leur élaboration et le souci de l'aspect extérieur et intérieur ou même de la rationalisation des matériaux à mettre en œuvre et du rendement futur de la main-d'œuvre, est des plus minces. Cette façon de faire suffit à expliquer le peu d'intérêt artistique ou pratique que présente en général nos immeubles industriels. Dans ce domaine également une réaction heureuse peut pourtant être consta-

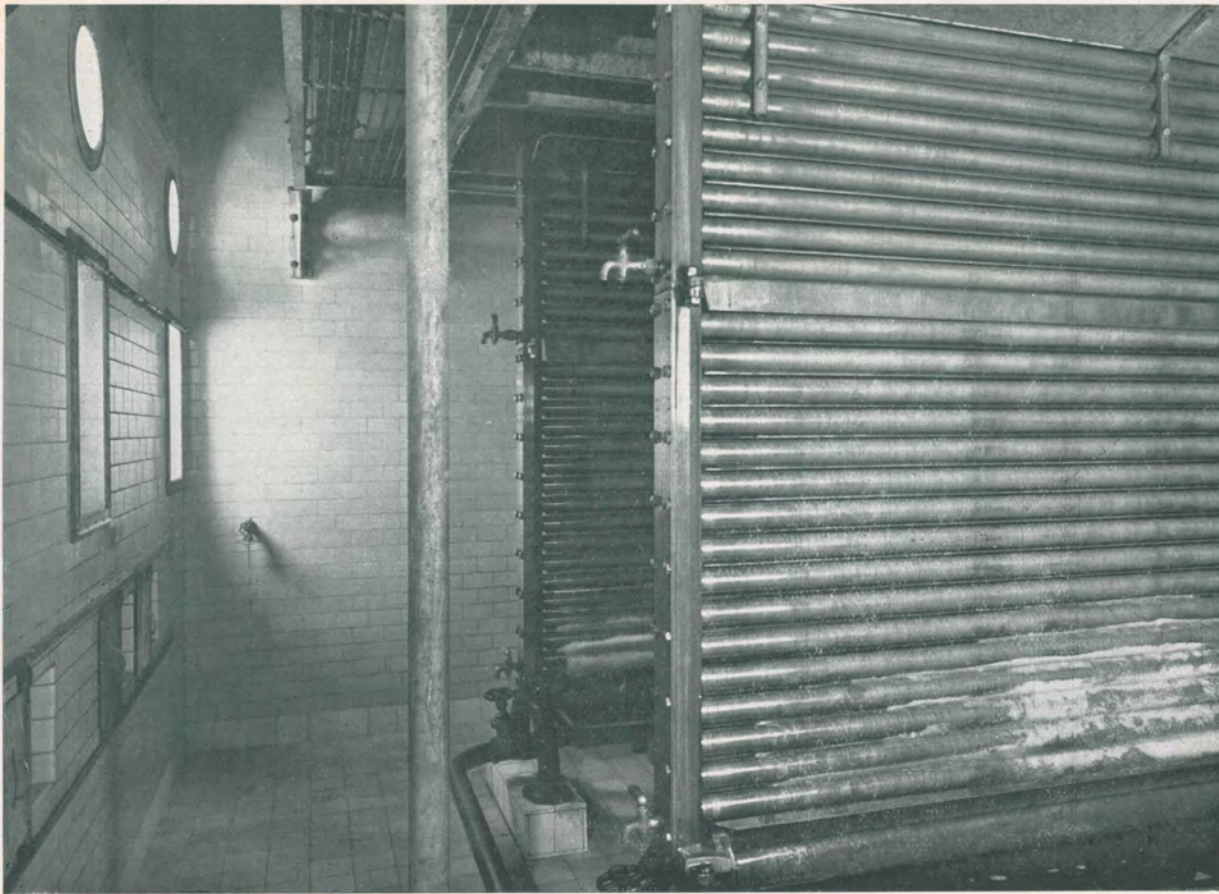


Compagnie Intercommunale des Eaux.  
Nouveau réservoir à Rhode-Saint-Genèse.  
Revêtement de faïences blanches.  
Pavement, marches et limon en granito clair.  
Exécution : Et. H. Baudoux.  
Photo : Willy Kessels.

tée ces derniers temps. Les mentalités ont changées et, de plus en plus fréquemment, l'étude de constructions industrielles est confiée à des architectes et non plus, comme par le passé, à un quelconque margoulin. Un plan mieux adapté aux besoins futurs, une économie mieux comprise et l'emploi des matériaux les plus adéquats en sont les premières conséquences. Chacun y gagnera en fin de compte, aussi bien le propriétaire qui en aura pour son argent, que l'employé ou l'ouvrier appelé à occuper les locaux par après.

Le désir d'employer chaque fois le produit qui par ses qualités et ses propriétés s'impose le mieux sera non seulement dans ce cas la règle, mais encore sera-t-il complété par celui de l'employer sous son aspect le plus agréable, le plus heureux. Voir dans cette façon de faire un luxe inutile ou superflu serait une erreur. C'est en effet non seulement une obligation





Brasserie Wielemans-Ceuppens.

Architecte : M. A. Blomme.

Salle de réfrigération.

Pavement en carreaux céramiques blancs.

Revêtement en carreaux 15 x 7.5 chamois.

Exécution : Et. H. Baudoux.

Photo : Willy Kessels.

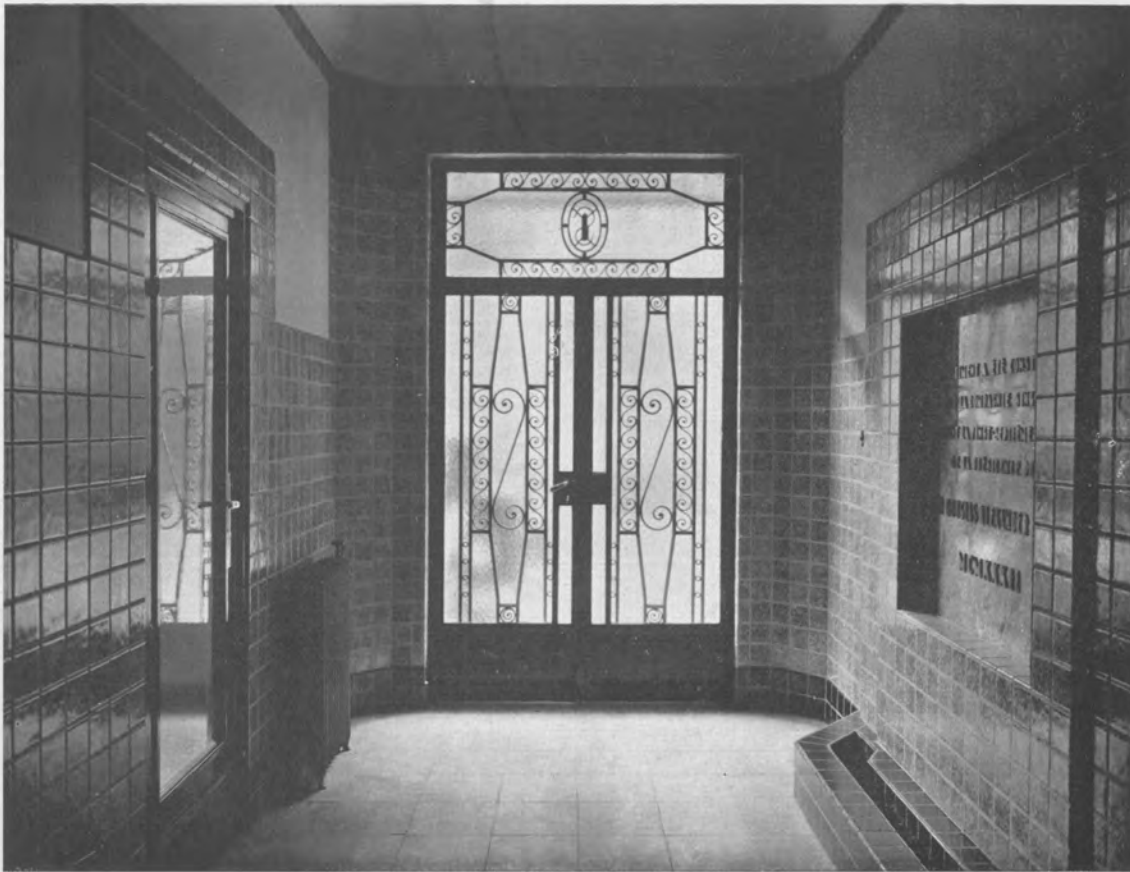
imposée par la logique architecturale, mais aussi de bonne politique industrielle. Il a été prouvé de façon indéniable que le rendement de la main-d'œuvre est très sensiblement supérieur lorsqu'elle est employée dans des locaux non seulement clairs et salubres mais également joyeux ou heureux d'aspect. Que de détails dans cet ordre d'idées auxquels on ne saurait prêter une attention assez sérieuse.

Un exemple typique à ce sujet : Un très gros industriel, fabricant de chaussures, avait équipé ses usines à l'aide de tout ce qu'il y avait de plus moderne et de plus perfectionné en machines. Le résultat n'était cependant que peu satisfaisant et la qualité des prestations fournies par la main-d'œuvre était insuffisante. Ne sachant à quoi attribuer la chose mais désireux cependant d'essayer d'y remédier et frappé par l'aspect peu réjouissant des ateliers encombrés de



Brasserie Wielemans-Ceuppens.  
Architecte : M. A. Blomme.  
Laboratoire et salle de dégustation.  
Pavement en carreaux céramiques 10 x 10 verts.  
Revêtement en carreaux 15 x 7.5 de grès jaunes placés  
verticalement.  
Exécution : Et. H. Baudoux.  
Photo : Willy Kessels.

machines sombres, il les fit toutes peindre en vert clair. Non seulement l'aspect des ateliers y gagna en clarté et en gaité, mais la production devint presque immédiatement parfaite. En l'occurrence le défaut résidait non seulement dans l'aspect triste des machines, mais encore et surtout dans le fait que les teintes des cuirs et souliers se confondaient par trop avec celles des machines et les pièces à fabriquer par celles-ci ne se détachaient pas clairement de la masse, rendant leur mise en place exacte difficile et douteuse. Cet exemple est typique car il tient tout à la fois de la raison psychologique et de la raison technique, toutes deux résolues en l'occurrence par la couleur. Des expériences ont d'ailleurs été faites dans différents pays afin de contrôler le rendement de la main-d'œuvre placée exactement dans les mêmes conditions techniques mais dans différentes conditions



Compagnie Singer.

Architecte : M. Damman.

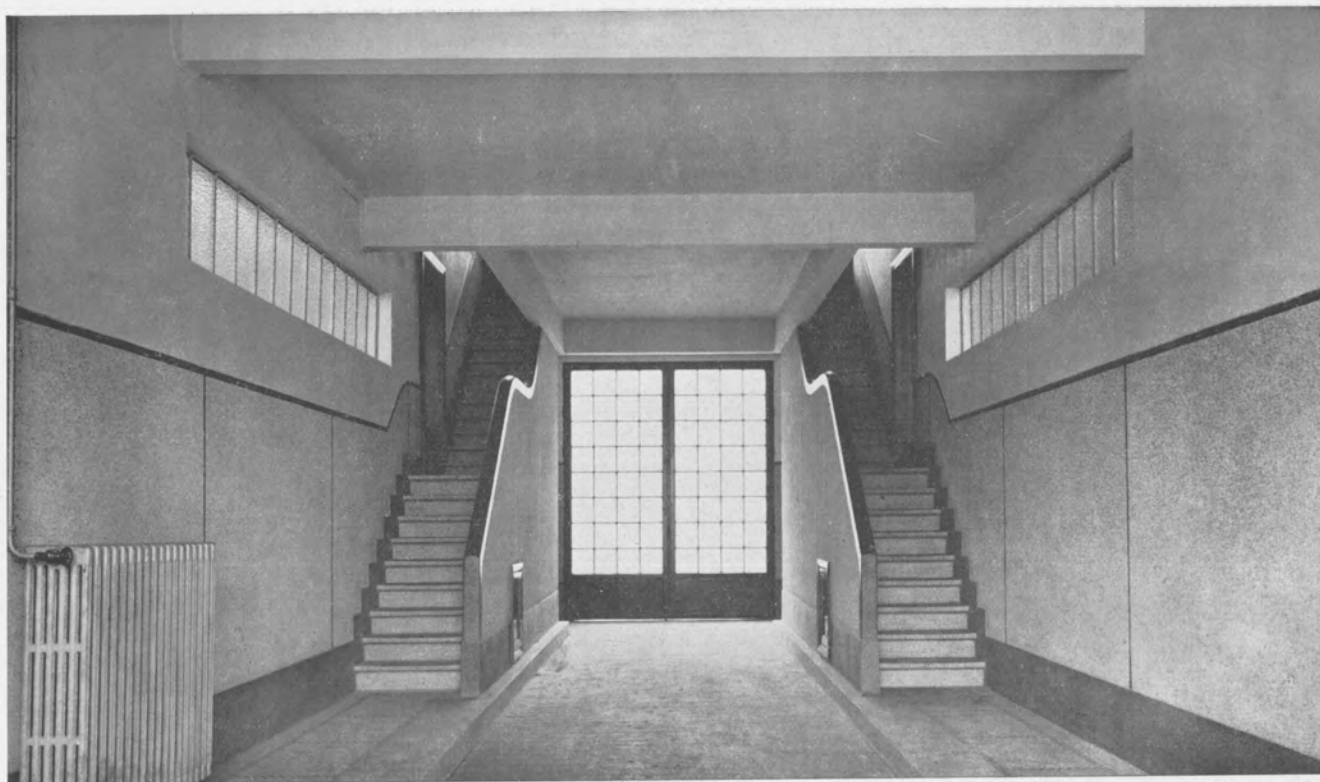
Entrée des bureaux.

Pavement en dalles céramiques flammées 30 x 30 de ton havane. Revêtement en carreaux majoliques 10 x 10 havane avec plinthe brun foncé.

Exécution : Et. H. Baudoux.

Photo : Willy Kessels.

d'aspect, de décor ou de couleur. Les résultats ont été des plus concluants et il a été finalement constaté qu'à certaines industries, à certaines tâches, conviennent mieux certaines couleurs que d'autres. Nier l'importance du cadre et de l'ambiance au point de vue rendement industriel n'est plus le fait que de quelques esprits rétrogrades. Que chaque fois que nos industriels ont fait appel au concours d'architectes qualifiés ils aient eu à s'en féliciter par la suite est certain. Que l'industrie, force capitale du pays, en ce qui nous concerne en Belgique, s'honore en se logeant dans des constructions et des locaux édifiés suivant les règles et les principes architecturaux modernes est un fait et pour elle un premier avantage, ne fut-il que publicitaire. Mais qu'elle améliore ainsi son rendement et la qualité de sa production tout en satisfaisant à une nécessité sociale est mieux encore et pour elle et pour chacun.



Donneterie " Patria ".

Architecte : M. Henri Van Hall.

Entrée des nouveaux ateliers.

Revêtement en granito lavé de grain fin, blanc mou-  
cheté de noir avec joints de dilatation et frise en  
mosaïque céramique noire. Marches; même granito  
mais adouci; plinthe, limons de murs et main courante  
en granito noir adouci et ciré. Trottoir-chasse-roues en  
granito assorti.

Exécution : Et. H. Baudoux.

Photo : Willy Kessels.

---

La " Revue Documentaire " est la tribune libre des architectes. Utilisez-en en toute occasion.



Bruxelles-Atmosphère 10-32.  
Architecture.  
Habitations individuelles.  
Photo et montage : Willy Kessels.

## BRUXELLES ATMOSPHERE 10-32

Par Albert Guislain. Photos de W. Kessels\*

Après nous avoir fait découvrir Bruxelles, Monsieur Albert Guislain nous donne aujourd'hui "Bruxelles Atmosphère 10-32".

En ce qui nous concerne directement, c'est-à-dire architecture et construction, ce dernier livre nous touche de plus près que le précédent. Semblant faire sien le principe que l'architecture est le reflet d'une époque, l'auteur lui a fait très large place et tant par le texte que par les très belles et très nombreuses photographies qu'il contient "Bruxelles Atmosphère 10-32" constitue tout à la fois une rétrospective et une confrontation de deux époques, 1910 et 1932.

Cette fois encore c'est à Willy Kessels qu'il a été fait appel pour l'illustration du livre. Qui ne se souvient des photos réalisées par cet artiste pour la "Découverte de Bruxelles". Celles qu'il nous montre aujourd'hui ne cèdent en rien aux précédentes. Kessels, entre beaucoup de particularités, a celle d'évoquer toujours en nous, par ses photographies l'idée de construction, d'architecture. Une ingénuité et une fraîcheur de caractère lui font

\* Editions „L'Eglantine", Bruxelles 1932

Bruxelles-Atmosphère 10-32.  
Vestige d'antant. Vieux souvenirs.  
Photo et montage : Willy Kessels.



chaque fois découvrir non seulement l'âme de la chose mais aussi la meilleure façon de la faire sentir, de l'extérioriser en photo. Ses montages photographiques, dans lesquels il est passé maître, sont, d'autre part, de véritables œuvres constructives tant par l'équilibre des masses que par la façon parfaite dont les noirs et les blancs se complètent et dont les lignes, parallèles ou convergentes, horizontales ou verticales, dénotent une recherche savante sans cependant que celle-ci se fasse autrement sentir que par l'impression de perfection émanant du tout. Le montage concernant l'Université Libre confine à la sorcellerie pour qui, en appréciant l'atmosphère qui s'en dégage, songera aux difficultés de la tâche à réaliser.

Le livre contient ainsi toute une série de photographies qui nous reportent soit à vingt ans et plus, soit nous mettent sous les yeux les réalisations de ces toutes dernières années. La lecture en est rendue plus agréable et plus plaisante encore et rarement il nous a été donné de pouvoir apprécier une aussi parfaite collaboration entre l'auteur et l'illustrateur d'un livre. La verve quelque peu contenue de celui-ci s'allie parfaitement à celle débridée de celui-là et la perfection des éditions de "L'Eglantine" ainsi que celle des procédés de reproduction de l'Electrotypie ont contribué à nous donner un livre des mieux réussis à tous points de vue.

Y. B.

# PRIX DES PRINCIPAUX MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les firmes mentionnées sous chaque rubrique sont celles nous ayant fournis les renseignements donnés.

## ■ AGGLOMERES DE LIEGE.

Parquets en carreaux ou dalles (suivant grains, teintes et épaisseur) ...	Frs	70.—	à	97.—
Placement (suivant difficulté) .....	»	30.—	à	50.—

## ■ APPAREILS SANITAIRES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Suivant types, qualité et dimensions.				
<i>Grès :</i>				
Eviers .....	Frs	54.—	à	602.—
Egouttoirs .....	»	48.—	à	120.—
Lavabos complets .....	»	250.—	à	2,000.—
W.-C. complets .....	»	300.—	à	450.—
Bidets complets .....	»	350.—	à	500.—
Stalles d'urinoirs nues .....	»	560.—	à	1,300.—
<i>Faïence :</i>				
Lave-mains .....	Frs	50.—	à	200.—
Lavabos complets .....	»	230.—	à	1,000.—
W.-C. complets .....	»	150.—	à	400.—
Bidets complets .....	»	225.—	à	450.—
<i>Fonte :</i>				
Baignoires .....	Frs	600.—	à	1,200.—

## ■ ASCENSEURS.

Schindler & C<sup>e</sup>, 30, rue de la Source.  
Téléphones : 37.08.74. Direction 37.03.15.  
5 étages, 3 personnes (suivant travail) Frs 35,000.— à 40,000.—

## ■ ARDOISES NATURELLES.

Herbeumont 27/16 (70 au m <sup>2</sup> ) .....	le mille	Frs	410.—
» 36/20 (37 au m <sup>2</sup> ) .....	»	»	770.—
» 40/20 (32 au m <sup>2</sup> ) .....	»	»	890.—
Genre Herbeumont 27/16 .....	»	»	330.—
Marchandises non rendues. Placement Fr. 5.— à 10.— le m <sup>2</sup> .			

## ■ ARDOISES ARTIFICIELLES.

(Éternit et similaires.)			
Sans placement : ondulé .....	le m <sup>2</sup>	Frs	18.40
Planes .....	»	»	10.—
Pris en magasins.			
Avec placement : losanges ou ondulées ...	le m <sup>2</sup>	»	25.50

## ■ ASPHALTES.

Compagnie Générale des Asphaltes,  
Pl. Maurice Demoor, 1. Tél. : 26.57.07 et 26.57.08.

<i>Ciment volcanique :</i>			
Trois couches .....	le m <sup>2</sup>	Frs	22.—
Quatre couches .....	»	»	25.—
<i>Asphalte coulé (toiture) :</i>			
Deux couches de 20 mm. ....	le m <sup>2</sup>	»	45.—
Deux couches de 25 mm. ....	»	»	52.—
<i>Asphalte coulé (pavement) :</i>			
Une couche de 20 mm. ....	le m <sup>2</sup>	»	35.—
Une couche de 25 mm. ....	»	»	40.—
<i>Feutre asphaltique pour fondations :</i>			
Le mètre carré .....	»	»	10.—
<i>Carreaux d'asphalte comprimé :</i>			
Sans pose 20 mm. ....	le m <sup>2</sup>	»	30.—
Sans pose 40 mm. ....	»	»	58.50
<i>Colonial Roofing :</i>			
Suivant épaisseur .....	le m <sup>2</sup>	Frs	3.— à 6.—

## ■ BETON ARME.

Travail courant .....	le m <sup>3</sup>	Frs	650.— à 750.—
-----------------------	-------------------	-----	---------------

## ■ BOIS.

Placement compris :			
Planchers .....	le m <sup>2</sup>	Frs	22.— à 35.—
Plinthes sapin .....	le m. ct.	»	4.75
Plinthes chêne .....	le m. ct.	»	16.50
Sans placement :			
Charpentes sapin rouge du Nord, le mètre cube .....	»	»	480.—
Avec travail et placement ...	le m <sup>3</sup>	»	850.— à 1,000.—

## ■ BRIQUES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Prix par mille rendu chantier :

Locales .....	Frs	130.—
Machinées .....	»	135.— à 145.—
De parements .....	»	400.— à 750.—
Silésie émaillées blanches .....	»	2,750.—
Silésie émaillées couleur .....	»	2,850.—
Silésie engobées blanches .....	»	2,400.—

## ■ BRONZES.

Vervloet-Faès, chaussée de Wavre 171.  
Téléphones : 11.46.30 et 12.82.64.  
Tous bronzes pour bâtiments pris suivant types et modèles.

## ■ CARRELAGES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.					
Pose comprise :					
Dalles béton, suivant épaisseur, le m <sup>2</sup> .....	Frs	36.—	à	44.—	
Carreaux de ciment .....	»	34.—	à	50.—	
Céramiques 10 x 10 suivant choix et teintes .....	le m <sup>2</sup>	»	70.—	à	119.—
Céramiques 15 x 15 ou 14 x 14 suivant choix et teintes .....	le m <sup>2</sup>	»	75.—	à	130.—
Sarreguemines, idem .....	le m <sup>2</sup>	»	65.—	à	72.—
Plinthes suivant types .....	le m. ct.	»	11.—	à	43.—

## ■ CHASSIS BETON.

Ordinaire .....	le m <sup>2</sup>	Frs	42.—
Supplément pour ouvrant .....	»	»	39.—
Supplément pour basculant .....	»	»	35.—
Rendu chantier.			

## ■ CHASSIS BOIS.

Sapin 8/4 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	95.—	à	100.—
Chêne à peindre 8/4 .....	»	»	135.—	à	140.—
Chêne à vernir 8/4 .....	»	»	160.—		

## ■ CHASSIS METALLIQUES.

Standard .....	le m <sup>2</sup>	Frs	60.—
Hors série : suivant plans, placement non compris.			

## ■ CHAUFFAGE CENTRAL.

« Le Thermos », 66, rue du Tabellion. Téléphones : 44.81.59 et 14.29.02.			
Immeubles isolés .....	le m <sup>3</sup> de place à chauffer	Frs	30.—
Immeubles mitoyens .....	le m <sup>3</sup> de place à chauffer	»	20.—

## ■ CHROMAGE.

« Sapeco », 645, chaussée de Waterloo.  
Téléphone : 44.16.61.

Pièces laiton et métal blanc :

<i>Lattes :</i>			
Jusque 2 cm. de largeur .....	le m. ct.	Frs	8.25
Jusque 9 cm. de largeur .....	»	»	10.—
Jusque 9 cm. de largeur .....	»	»	11.25
Deux faces : supplément 40 %.			
<i>Tôles :</i>			
Jusque 15 cm. de largeur .....	le m. ct.	»	18.75
Jusque 20 cm. de largeur .....	»	»	25.—
Jusque 25 cm. de largeur .....	»	»	31.25
Jusque 30 cm. de largeur .....	»	»	37.50
Jusque 40 cm. de largeur .....	»	»	56.25
<i>Cornières équerres :</i>			
Jusque 2,50 cm. de largeur .....	le m. ct.	»	11.25
Jusque 5 cm. de largeur .....	»	»	13.75
Jusque 10 cm. de largeur .....	»	»	20.—
Sous forme de cadre : supplément 20 %.			
<i>Cornières U :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur .....	le m. ct.	»	12.50
Jusque 5 cm. de largeur .....	»	»	17.50
Sous forme de cadre : supplément 20 %.			
<i>Tubes ronds :</i>			
Jusque 2 cm. de diamètre .....	le m. ct.	»	9.50
Jusque 3,5 cm. de diamètre .....	»	»	11.25
Jusque 5 cm. de diamètre .....	»	»	15.—
<i>Tubes carrés :</i>			
Jusque 3 cm. de côté .....	le m. ct.	»	15.—
Jusque 5 cm. de côté .....	»	»	20.—

## ■ CIMENT.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,  
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Rendu chantier par 1000 kilos :			
Chaux pulvérisée .....	Frs	130.—	
Ciment de fer .....	»	205.—	
Portland artificiel .....	»	210.—	
A durcissement rapide .....	»	300.—	

## ■ COUVRE-PARQUETS.

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles. Tél. 37.63.30.

Balatum .....	Frs	10.—	le m <sup>2</sup>
Stragula .....	Frs	12.50	le m <sup>2</sup>
Linol .....	de Frs	18.50 à 105.—	le m <sup>2</sup>
Pose et fixation .....	Frs	2.—	le m <sup>2</sup>

## ■ CUIVRE (Voir « Bronzes »).

## ■ ENDUITS.

Sur murs .....	Frs	7.50	
Idem au ciment .....	»	18.—	
Plafonds sur béton .....	»	12.50	
Plafonds sur lattes .....	»	14.50	
Plafonds en plaques, 15 m/m .....	»	15.50	
Gorges à la bouteille ..... le m. ct.	»	2.50 à 3.—	
Similis .....	le m <sup>2</sup>	80.— à 120.—	

## ■ ENDUITS GRATTES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Enduits grattés G.G., suivant teintes et difficultés .....	Frs	65.— à 80.—	
--	-----	-------------	--

## ■ ELECTRICITE.

Par lampe ou prise .....	Frs	100.—	
--------------------------	-----	-------	--

## ■ ETERNIT (Voir « Ardoises artificielles »).

## ■ FAIENCES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pose comprise :			
Blanc et crème 10 x 10 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	99.— à 120.—
Suivant choix 15 x 7 1/2 .....	»	»	89.— à 102.—
Id. 15 x 15 .....	»	»	70.— à 95.—
Majoliques et flammées, suivant choix et émaux :			
10 x 10 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	140.— à 290.—
15 x 7.5 .....	»	»	98.— à 160.—
15 x 15 .....	»	»	90.— à 130.—

## ■ FEUTRE BITUME (Voir « Asphaltes »).

## ■ GRANIT.

Suivant provenance et difficultés, le mètre carré .....	Frs	850.— à 1,500.—	
---	-----	-----------------	--

## ■ GRANITOS.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pavements		Suivant teintes.	
Unis avec bordure 2 pierres ... le m <sup>2</sup>	Frs	45.— à 57.—	
Avec joints de dilatation .....	»	»	50.— à 62.—
Plinthes suivant types .....	»	»	18.— à 20.—
Marches unies .....	le m. ct.	»	50.—
Marches à nez .....	»	»	56.—
Marches courbes .....	»	»	50.—
Limon .....	le m. ct.	Frs	115.—
Faux limon .....	»	»	29.—
Révêtements :			
Lavé .....	le m <sup>2</sup>	»	75.—
Adouci .....	»	»	100.—
Ciré .....	»	»	130.—
Poli .....	»	»	200.—
Bouchardé et ciselé .....	»	»	110.—

## ■ GRAVIER.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Lessines, suivant section .....	Frs	85.— à 95.—	
Meuse, idem .....	»	»	70.— à 80.—
Du Rhin, idem .....	»	»	45.— à 60.—
Rendu chantier par 1000 kilos.			

## ■ HYDROFUGES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pollux, blanc inodore .....	Frs	3.75	
Castor, bitumeux .....	»	3.25	
Le kilo, pris en magasins.			

## ■ MAÇONNERIE.

En briques locales .....	le m <sup>3</sup>	Frs	220.—
En briques machinées .....	»	»	245.—
Cloisons .....	le m <sup>2</sup>	»	35.—
Rejointoyage .....	»	»	12.—

## ■ MARBRES.

Marbrerie Bertulot à Profondville.

Téléphones : Profondeville N° 2 et Saint-Denis-Bovesse N° 22.

		Lambris.		Pavements.	
St Laurent .....	Frs	155.— à 190.—	Frs	130.— à 170.—	
Rouge belge .....	»	190.— à 250.—	»	175.— à 250.—	
Gris des Ardennes .....	»	155.— à 220.—	»	165.— à 220.—	
Noir .....	»	165.— à 200.—	»	130.— à 200.—	
Blanc .....	»	255.— à 330.—	»	245.— à 330.—	
Bleu turquin .....	»	300.— à 330.—			
Napoléon .....	»	275.— à 330.—			

Ces prix s'entendent par m<sup>2</sup>.

Revêtement de façade : supplément de Frs 25.— par m<sup>2</sup> environ.

Pose comprise, suivant usages.

## ■ MOSAIQUES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

De marbre, le m <sup>2</sup> , à partir de .....	Frs	135.—
De céramique, le m <sup>2</sup> , à partir de .....	»	135.—
De graniverre (5 x 5), le m <sup>2</sup> , à partir de .....	»	310.—
D'émaux, le m <sup>2</sup> , à partir de .....	»	1,150.—

## ■ PAPIERS-PEINTS.

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles. Tél. 37.63.30.

Papiers ordinaires : de fr. 1.25 à 3.— le roul. Pose : fr. 2.50 le roul.	
Papiers moyens : de fr. 3.— à 5.— le roul. Pose : fr. 2.75 le roul.	
Papiers riches - Salubra, etc. : prix divers. Pose : de 3 à 6.50 le roul.	

## ■ PARQUET.

Courants .....	le m <sup>2</sup>	Frs	60.— à 100.—
----------------	-------------------	-----	--------------

## ■ PAVES.

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest. Téléphone : 44.61.45.

Pavés de grès 16 x 16 x 8 à 10 .....	le m <sup>2</sup>	Frs	160.—
Pavés de grès 14 x 14 x 8 à 10 .....	»	»	180.—

## ■ PEINTURES.

Planchers 3 couches et vernis ... le m <sup>2</sup>	Frs	14.— à 16.—
Murs. — Matolin, 2 couches .....	»	3.— à 5.—
Murs. — Huile, 3 couches .....	»	15.— à 20.—
Châssis : 3 couches et vernis .....	»	10.— à 12.—

## ■ PIERRES BLANCHES.

Savonnière .....	le m <sup>3</sup>	Frs	1,100.— à 1,400.—
Brauvilliers .....	»	»	1,400.— à 1,700.—
Enville .....	»	»	2,200.— à 2,600.—
Suivant travail.			

## ■ PIERRES BLEUES.

Soignies .....	le m <sup>3</sup>	Frs	2,300.— à 2,600.—
Suivant travail.			

## ■ ROOFING (Voir « Asphaltes »).

## ■ SANITAIRES (Voir « Articles Sanitaires »).

## ■ SIMILIS (Voir « Enduits »).

## ■ TERRASSEMENTS.

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest. Téléphone : 44.61.45.

A la broquette .....	le m <sup>3</sup>	Frs	8.— à 10.—
Avec enlèvement des terres .....	»	»	22.— à 25.—

## ■ TUILES.

Pottelberg, 22 au m <sup>2</sup> , suivant choix, le mille .....	Frs	600.— à 690.—	
Hennuyères, 15 au m <sup>2</sup> .....	»	1,005.—	
Placement .....	le m <sup>2</sup>	»	3.— à 5.—

## ■ TUYAUX.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Tuyaux en grès, diamètres de 6 à 30 cm., rendu chantier .....	le m. ct.	Frs	5.60 à 42.50
Siphons sans tubulure, facturés pour 2.50 m. ct.			
Siphons avec tubulure, facturés pour 3.50 m. ct.			
Sterfputs : de .....	Frs	30.— à 70.—	

## ■ VITRERIE.

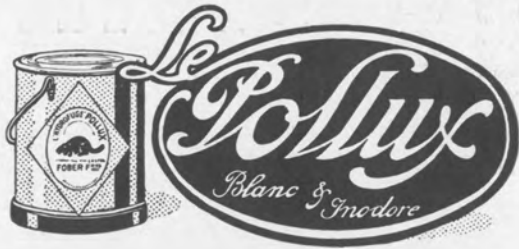
Verre demi-double .....	le m <sup>2</sup>	Frs	25.—
Glace, le m <sup>2</sup> , à partir de .....	»	»	65.—

## ■ VOILETS.

Légers avec sangle et enrouleur ... le m <sup>2</sup>	Frs	70.—
Demi-lourds sur charnières .....	»	80.— à 90.—
Demi-lourds sur agrafes .....	»	100.—
Lourds mécaniques .....	»	100.—
Placement compris, minimum 3 m <sup>2</sup> .		



## LES HYDROFUGES



**Fober & Palm. Bruxelles**

7, rue d'Assaut - Téléphone 12.96.83

SOCIÉTÉ ANONYME

## Faïenceries de Bouffioulx

BOUFFIOULX  
(CHARLEROI)

Carreaux de faïences  
et de grès pour revête-  
ments muraux - Emaux  
brillants et mats - Majo-  
liques pour décorations  
artistiques - Spécialité  
de carreaux troués  
pour cuisinières. ■

### PRODUCTION

1910 : 3 millions

1931: 35 millions

C'est notre meilleur  
argument.

## Briqueteries DAUCHOT

s. a. GOSSELIES

Briques de façade et ordi-  
naires - Briques creuses -  
Couvre-cables  
Tuyaux de drainage  
Briques et dalles de pavage

ACHETEZ du  
béton-armé tout fait

SOLIDE  
LÉGER  
RATIONNEL

## COFRALO

s. a. GOSSELIES

HOUDIS-CREUX

## CHROMAGE

NICKELAGE ET CUIVRAGE  
MAT ET BRILLANT

## SAPECO

Chauss. de  
Waterloo.  
645, Brux.

Téléph. 44.16.61

La visite de nos installations à laquelle vous  
êtes invité, vous démontrera le fini de notre  
travail et sa garantie de bonne exécution.

# Brouwer's Aardewerk

(N. V. H. M. Keramidon)

Terres cuites ingélives pour le bâtiment  
sculptures architecturales --- Vases  
Pièces décoratives

---

Plaques de revêtement et pièces de décoration en "Exotus,,

---

EXPOSITION ET RENSEIGNEMENTS AUX

**Etablissements Henri Baudoux, S. A.**

106, Rue Saint-Denis, à Forest

CONCESSIONNAIRES

# Graniverre de Leerdam

PATES DE VERRE POUR PAVEMENTS ET REVÊTEMENTS

**Beauté  
Richesse de tons  
Solidité**

**Fourniture avec et sans placement**

PRIX, RENSEIGNEMENTS ET ÉCHANTILLONS AUX

**Et' Henri BAUDOUX S. A.**

CONCESSIONNAIRES

BRUXELLES : 106, rue St-Denis, à Forest  
Téléphones 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI : 63, rue de la Villette, Marcinelle  
Téléphone : 24.33

# SCHINDLER & C<sup>IE</sup>

Rue de la Source, 30  
BRUXELLES

Tél. 37.08.74 - Direct. 37.03.15  
Adresse Télégraphique : LIFT



## Fabrique d'Ascenseurs et Monte - Charges



Ascenseurs à une ou plusieurs vitesses - Monte-charges industriels  
- Monte-autos avec plateau amovible - Grues et Palans -  
Moteurs et Appareils Electriques - Service d'entretien continu  
Spécialité : ASCENSEURS A MARCHÉ SILENCIEUSE  
CINQUANTE ANNÉES D'EXPÉRIENCE  
Plus de 30,000 appareils fournis dans tous les pays du monde

Une des références : **RÉSIDENCE-PALACE à Bruxelles**  
Tous les 49 ascenseurs et monte-charges

## USINES DE LA DYLE s.a.

WYGMÆL - LEZ - LOUVAIN

CARREAUX DE REVÊTEMENTS  
EN FAIENCES ET EN GRÈS

MAJOLIQUES FLAMMÉES  
POUR TRAVAUX D'ART,  
INTÉRIEURS, FAÇADES, ETC.

Marque déposée BELGA

Briques de parements  
Flammées brevetées  
Rugueuses sablées „Ecorse”  
Rouges lisses

sont fabriquées  
en tous les for-  
mats et toutes  
les teintes par la

Comp. Briquetière  
de la Campine  
à ST-LÉONARD (Prov. d'Anvers)

**ENTREPRISES  
DE PLAFONNAGES**

# Jean Vincent

STUCS & MARBRES  
SIMILI-PIERRE  
VOUTES LÉGÈRES

---

**89, Rue Maes, Ixelles - Téléphone 48.48.79**

**F. CRICKX**

grand prix  
arts décoratifs de paris 1925  
exposition d'anvers 1930  
diplôme d'honneur

succ: de g. bary et f. crickx .  
96 rue ferdinand lenoir, bruxelles.

**vitraux d'églises et  
d'appartements**

magasin d'exposition  
chauss. de waterloo, 3

projets et devis gratuits  
sur demande

**faites  
illustrer vos**

■ annonces,  
■ circulaires,  
■ imprimés, etc. à la

## **PHOTOGRAVURE NAESSENS & APERS**

*76 rue des goujons - bruxelles-midi. tél. 21.62.12*

**C'est une garantie de QUALITÉ!!**

### **SOCIÉTÉ ANONYME**

**Tuileries et Briqueteries  
d'Hennuyères et de Wanlin**

Siège social : HENNUYÈRES  
Téléph. : Braine-le-Comte n° 9 - Rebecq n° 214



**Briques  
de parement  
rouges  
et flammées**

**Grosses briques  
creuses  
pour cloisons**

Tuiles - Tuyaux de drainage  
Planchers transportables en briques  
creuses armées

### **MARBRERIE**

## **BERTULOT**

Société en nom collectif

**PROFONDEVILLE**

Bureaux, magasins et chantiers : Téléph. Profondev. 2

Bureau auxil. à Temploux  
Tél. St-Denis - Bovesse 22

**MARBRES  
BELGES ET  
ETRANGERS**

Entreprind dans tout le pays et principalement à Bruxelles, tous ouvrages de marbrerie. -- Revêtements extérieurs et intérieurs. Cheminées Pavements, Escaliers, etc.

# Articles Sanitaires

en grès et en faïences

---

PROVENANCES : BELGE  
FRANÇAISE & ALLEMANDE

Baignoires en fonte  
Marque „ELBÉ”

et tous les  
accessoires  
en général

---

**Etablissements HENRI BAUDOUX s. a.**

Rue Saint-Denis, 106, FOREST - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43

# Enduits Grattés

## „G. G.”

Véritables enduits Tyroliens  
EN TOUTES TEINTES

---

INALTÉRABLES  
HYDROFUGES

---

**Etablissements Henri BAUDOUX s. a.**

Rue Saint-Denis, 106, FOREST - Téléph. 44.84.39 - 44.55.43

# ÉTABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX s. a.

---

## CARRELAGES & MOSAÏQUES

Granitos - Marbre artificiel

Briques de façades

Sanitaires - Matériaux

Dépositaires des :

GRANIVERRES DE LEERDAM

ENDUITS TYROLIENS GRATTES G.G.

ARTICLES SANITAIRES EN GRES DE

SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANÇOIS

ARTICLES SANITAIRES : "DURABA"

---

Visitez nos salles d'expositions ainsi que notre salle de documentation créées à l'intention de Messieurs les Architectes.

**BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106, à Forest**

Téléphones 44.84.39 - 44.55.43

**CHARLEROI, Rue de la Villette, 63, Marcinelle**

Téléphone 61.05

---

# La Revue Documentaire

ORGANE MENSUEL D'ARCHITECTURE  
ET DE CONSTRUCTION, EDITE PAR LES  
ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX, S. A.

---

DIRECTEUR - GÉRANT : YVON BAUDOUX

Bureaux, Rédaction, Publicité : RUE SAINT-DENIS, 106,  
FOREST-BRUXELLES - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43  
Compte Chèques Postaux : Etabl. H. Baudoux n° 47.525

ABONNEMENTS : BELGIQUE, 60 francs.  
ETRANGER, 75 francs.

SOUSCRIPTION : AU SIEGE DE LA REVUE

ou chez

H. WELLENS, W. GODENNE & Co  
R. de Roumanie, 45, St-Gilles-Bruxelles  
Téléphones : 37.08.58 et 37.78.33

---

LES REDACTEURS ET COL-  
LABORATEURS SONT SEULS  
RESPONSABLES DE LEURS  
ARTICLES.

IL SERA RENDU COMPTE DE  
TOUT OUVRAGE DONT UN  
EXEMPLAIRE SERA ENVOYE  
A LA REVUE.